



Du 6 au 12 novembre 2021

Production

L'unité de production n°2 est en arrêt programmé depuis le samedi 18 septembre. Les unités de production n°1, 3 et 4 sont en fonctionnement et alimentent le réseau électrique national.

Evénements

Le 6 novembre, la centrale de Cattenom a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire un évènement significatif sûreté de niveau 0 sur l'échelle INES qui compte 7 échelons. Cette déclaration fait suite à un dépassement de 21 minutes par rapport au délai prescrit pour la remise en service de systèmes de mesure de l'activité des rejets gazeux de l'unité de production n°4 après une opération de maintenance.

Cet évènement n'a pas eu de conséquence réelle sur la sûreté des installations, d'autres systèmes de mesure sont restés opérationnels.

Non prise en compte d'un dossier d'amendement dans une étude de risque

Le 28 octobre 2021, EDF a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire un évènement significatif pour la sûreté relatif à la non prise en compte d'un dossier d'amendement dans une étude de risque concernant les réacteurs nucléaires en exploitation*.

Des études de scénarios incidentels et accidentels sont réalisées afin de garantir le maintien des fonctions de sûreté, dans ces situations, en appliquant la conduite à tenir. Dans les études concernant l'accident postulé de rupture de tube de générateur de vapeur, une évolution documentaire n'a pas été prise en compte. Il s'agit d'un dossier d'amendement aux règles générales d'exploitation**, lié à la simplification de la conduite accidentelle.

Une première analyse révèle un potentiel impact du dossier d'amendement sur les conséquences de ce type d'accident. A l'issue de cette première analyse, une étude approfondie confirme que les conséquences envisagées restent conformes aux critères de sûreté à respecter. La mise à jour complète de l'étude sera réalisée d'ici la fin de l'année 2023.

En raison des conséquences potentielles de cette anomalie d'étude, EDF a déclaré le 28 octobre 2021, à l'Autorité de sûreté nucléaire, un évènement significatif pour la sûreté à caractère générique au niveau 0 en dessous de l'échelle INES qui en compte 7, pour l'ensemble de ses réacteurs nucléaires en exploitation.

*Bugey, Tricastin, Gravelines, Dampierre-en-Burly, Blayais, Chinon, Cruas-Meysses, Saint-Laurent-des-Eaux, Paluel, Saint-Alban, Flamanville, Belleville-sur-Loire, Cattenom, Golfech, Nogent-sur-Seine, Penly, Chooz, Civaux.

**Les règles générales d'exploitation (RGE) sont un recueil de règles approuvées par l'ASN qui définissent le domaine autorisé de fonctionnement de l'installation et les prescriptions de conduite des réacteurs associées.

Un partenariat inédit avec le FC Metz !

EDF s'engage depuis 30 ans dans le monde du sport et notamment du football. Cette année, la centrale de Cattenom a choisi de poursuivre cette dynamique avec un partenariat totalement inédit avec le FC Metz ! Club de ligue 1, le FC Metz est un acteur majeur de notre région et partage des valeurs communes avec la centrale de Cattenom : respect, esprit d'équipe, diversité, recherche de la performance et bien sûr une même envie de faire rayonner le territoire !



Jérôme Le Saint, Directeur de la centrale de Cattenom et Bernard Serin, Président du FC Metz, lors de la signature de la convention.

Pour cette nouvelle aventure, les salariés de la centrale auront l'occasion de faire passer un moment inoubliable à leurs enfants qui endosseront, le temps d'un match, le rôle de ramasseur de balles sur le terrain au plus près des joueurs ! Par la même occasion, les parents auront la possibilité d'assister au match !